



INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR LA RENTREE 2022/2023

(Enfants nés en 2019)

Inscriptions des enfants nés en 2019 qui rentrent en petite section.

(Nés entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2019 inclus)

1 – Inscription à la Mairie de Collonges par mail : mairie@collonges.fr ou dossier papier à déposer dans la boîte aux lettres ou à l'accueil de la Mairie

Les inscriptions auront lieu du mardi 15 février 2022 au jeudi 31 mars 2022

Transmettre les documents suivants : copies des cartes d'identité des parents + celle de votre enfant, copie du livret de famille, justificatif de domicile (facture EDF ou eau, quittance de loyer, etc.), et si les parents sont séparés compléter la fiche d'attestation conjointe parents séparés (+ fournir la copie des cartes d'identité des 2 parents + l'ordonnance précisant les modalités d'exercice du droit parent et du droit de visite).

L'attestation d'inscription vous sera transmise par la Mairie par mail ou courrier, vu les consignes sanitaires actuelles.

2 – Admission à l'Ecole du Centre, 75 place du Champ de Foire « bureau direction »

Prendre rendez-vous à l'adresse suivante ce.0010416x@ac-lyon.fr .

Fournir les documents suivants : certificat d'inscription délivré par la Mairie, carnet de santé ou attestation de vaccinations à jour et le livret de famille.